

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 12 décembre 2016 à 19h.

Sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Lyne Boulanger, Dany Langlois, Nicole Bernier, Nicolas Lagueux et Josée Hayes formant quorum sous la présidence du maire suppléant Meagan Reid.

La présente séance a été convoquée, à la demande de monsieur le Maire, Robert G. Roy, par un avis du secrétaire-trésorier du 9 décembre 2016 remis à tous les conseillers, ce même jour

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général et greffier adjoint est présent.

2016-362 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

D'ouvrir la séance extraordinaire du 12 décembre 2016. Il est 19h10.

ADOPTÉ

2016-363 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

CONSTATATION – VACANCE AU POSTE DE MAIRE

Le secrétaire-trésorier Bruno Poulin annonce la vacance au poste de maire suite à la réception de la lettre de démission de Monsieur Robert G. Roy, conformément à la loi et mentionne que le conseil, lors d'une prochaine séance, devra décider s'il y aura élection partielle ou élection à l'interne, étant donné qu'il reste moins d'un an avant les élections générales.

2016-364 ADJUDICATION – DÉMOLITON PEOPLE

Il est unanimement résolu

QUE la Ville adjuge le contrat de démolition de l'édifice sise au 21-23 Angus Nord (Ancien people) à l'entreprise Transport et excavation Stéphane Nadeau Inc., pour un montant de 51 738.75 \$, incluant les taxes, conformément au document daté du 20 septembre 2016.

ADOPTÉ

2016-365 ADJUDICATION – GO-ÉLAN

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'achat de siège parenfant pour le parc, à l'entreprise Go-Élan, au coût de 3 030 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 30 novembre 2016.

ADOPTÉ

2016-366 ADJUDICATION – JAMBETTE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger
À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat d'achat d'une maison de ville pour le parc à l'entreprise Jambette, pour un montant de 10 535 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 29 novembre 2016. **ADOPTÉ**

**2016-367 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 740 – LIMITE DE VITESSE
ZONE SCOLAIRE**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement 740 concernant les limites de vitesse dans les zones scolaires. **ADOPTÉ**

**2016-368 ADOPTION PREMIER PROJET RÈGLEMENT 737 – RÈGLEMENT
SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 737 intitulé « Projet de règlement numéro 737 – Règlement sur le traitement des élus » soit adopté. **ADOPTÉ**

2016-369 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux
À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 19h18. **ADOPTÉ**

**Meagan Reid, Maire suppléant
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2016-364	Adjudication – Démolition People
2016-365	Adjudication – Go-Élan
2016-366	Adjudication – Jambette